

FORMATION > PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES RÉELLES DES BÂTIMENTS

Mettre à profit les retours d'expériences des campagnes de suivi des bâtiments à chaque phase de nos projets

19 juin 2018 de 8h30 à 17H30 - 7h30
Lyon (69)

OBJECTIFS

- Appréhender par des retours d'expériences chiffrés les consommations réelles de bâtiments neufs aux objectifs énergétiques élevés
- Identifier les points clés techniques et organisationnels, à chaque phase d'un projet, pour atteindre les objectifs de performances énergétiques des bâtiments, pour les différents postes de consommation (chauffage, ECS, ventilation, autres usages de l'électricité...)
- Connaître les moyens pertinents à mettre en place pour permettre un suivi optimisé du bâtiment



Public

Tous les acteurs de l'acte de construire **et plus spécifiquement de la maîtrise d'oeuvre** : architecte et bureau d'études, entreprise et exploitant, conseiller et assistant des maîtres d'ouvrages

Intervenants

Sébastien Randle, chargé d'affaires - Etamine
Mariane Goczkowski, Responsable du pôle mutation numérique des services à l'énergie - ENGIE Lab CYLERGIE

Effectif

25 stagiaires

Tarif

345 €* adhérent VAD
500 €* non adhérent

* Prix net de taxe incluant la participation au stage, le déjeuner au restaurant, les supports pédagogiques et la remise du guide « Performances réelles des bâtiments »

Les adhérents VAD sont inscrits en priorité, les inscriptions des non-adhérents sont ensuite enregistrées en fonction des dates d'inscription.

PROGRAMME

8H30-8H45 : Accueil des participants

8H45-9H30 : Ouverture du stage et introduction de la formation par VAD

9H30-11H00 : Performances énergétiques réelles des bâtiments

- Enjeux liés à la performance énergétique réelle des bâtiments
- Retour sur des campagnes d'instrumentations rhônalpines et nationales
- Bilan énergétique, les chiffres clés : consommations globales et par poste, gains réalisés après optimisation, comparaison des consommations totales mesurées et prévisionnelles

11H00-12H30 : Bonnes pratiques à toutes les phases du projet (1)

- Enseignements issus des campagnes de suivi-instrumentation à toutes les phases du projet (conception, réalisation, mise en service et exploitation) : chauffage, ECS, rafraîchissement, ventilation, éclairage, bureautique et autres usages de l'électricité
- Focus sur certains postes impactants

Pause déjeuner au restaurant

14H00-15H00 : Bonnes pratiques à toutes les phases du projet (2)

15H00-16H00 : Point de vue de l'exploitant

- Présentation des points clés à aborder et démarches à mettre en oeuvre pour permettre une exploitation efficace du bâtiment

16H00-17H00 : Moyens méthodologiques, techniques et contractuels pour permettre un suivi optimisé des bâtiments

17H00-17H30 : Bilan de la formation

> PRÉREQUIS

Être dans une démarche d'évolution de ses pratiques pour tendre vers des bâtiments durables

> MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, de cas pratiques et de retours d'expérience ponctués de temps d'échanges entre stagiaires pour un apport collectif de bonnes pratiques
- Remise d'une clé USB et d'un classeur à chaque participant, contenant les supports de formation et des ressources documentaires ainsi que le guide « Performances réelles des bâtiments »

> ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Jean-Louis Roche (anciennement Egis bâtiments Rhône-Alpes), Matthieu Pradels (Tribu), Carole Lehmann (ALTO Ingenierie), Sébastien Randle (Etamine), Mariane Goczkowski (ENGIE Lab CYLERGIE)

LES « PLUS » DE LA FORMATION VAD

- + Un format d'une journée compatible avec votre pratique professionnelle
- + L'accès « aux meilleures pratiques » issues de retours d'expériences de projets instrumentés et intégrant des témoignages de l'ensemble des acteurs de la filière
- + La remise du guide « Performances réelles des bâtiments » en disposant des clés pour savoir l'utiliser
- + Des temps d'échanges pour un apport collectif de bonnes pratiques

FORMATION > PERFORMANCES ÉNERGÉTIQUES RÉELLES DES BÂTIMENTS

Mettre à profit les retours d'expériences des campagnes de suivi des bâtiments à chaque phase de nos projets

19 juin 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION - à retourner à **contact@ville-amenagement-durable.org**
(Merci de bien vouloir compléter ce bulletin en lettres capitales)

Madame Monsieur

NOM Prénom

Fonction Profession

Téléphone Portable

Courriel

Nom de l'entreprise

Forme juridique

NOM du dirigeant (signataire)

Fonction

Adresse

.....

Adresse de facturation (si différente)

.....

Contact administratif :

NOM Prénom

Téléphone Courriel

- Adhérent VAD Non adhérent VAD Date et signature
- J'ai pris connaissance des conditions d'inscription figurant ci-dessous.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Procédure d'inscription

- 1- Bulletin à retourner à VAD par mail (contact@ville-amenagement-durable.org) ou par courrier (103 avenue Maréchal de Saxe - 69423 LYON cedex 03), accompagné d'un règlement d'un acompte de 100% du montant (si règlement par chèque) qui ne sera pas encaissé avant le début de la formation.
- 2- A réception du bulletin d'inscription renseigné, envoi de la convention de formation
- 3- Envoi du programme et de la convocation dictement au stagiaire quelques jours avant le début de la formation.

Tarifs

Les tarifs réduits consentis au titre d'adhérent à VAD sont accordés sous réserve d'une cotisation à jour en date d'inscription.

Modification ou annulation d'une inscription par le client
Toute modification ou annulation de l'inscription devra être formulée par écrit au plus tard 7 jours avant le début de la formation.

RENSEIGNEMENTS

Claire Vilasi, Ville & Aménagement Durable

Association loi 1901. SIRET : 444 306 658 00030. APE : 9499Z
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 82 69 12998 69.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

Toute annulation intervenant dans les 7 jours avant la formation sera facturée dans son intégralité. Par ailleurs, toute formation commencée est également due dans son intégralité.

Conditions d'annulation du module par VAD
Dans le cas où le nombre de participants au module serait jugé insuffisant, VAD se réserve le droit d'ajourner la formation au plus tard 7 jours ouvrés avant la date prévue sous réserve d'en informer chaque stagiaire.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant. Pour l'exercer, nous contacter.

103 Avenue du Maréchal de Saxe
69423 Lyon Cedex 03

04 72 70 85 59

contact@ville-amenagement-durable.org

ville-amenagement-durable.org

